

# Soirée L'habitat léger : Une Alternative pour se loger ? – 13/05/2022

## Introductions



### Présentation Hervé Hamonic, Co-président du Conseil de développement

« Nous sommes heureux de vous retrouver si nombreux ce soir, pour cette soirée initiée par l'association Malice, accompagnée du Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres, d'Hameau léger, d'Halem et du collectif "Libres toits".

Nous remercions la mairie d'Héric, qui a mis à notre disposition cette salle, ainsi que les intervenants pour leur participation, les personnes qui ont organisé la soirée, Marion ARRU pour la réalisation du flyer d'invitation, Louis AUCOIN artiste photographe qui nous propose une exposition à l'entrée de la salle ; un chapeau circulera pour financer les frais d'organisation de la soirée.

Le but de la soirée est de mieux comprendre ce que l'on entend par habitat léger/mobile/réversible, mieux connaître les motivations qui poussent des habitants et citoyens à recourir à ces nouveaux modes d'habitats et voir comment la réglementation peut s'adapter pour répondre à ces demandes.

Nous vous proposons dans un premier temps la projection du film "le poids du léger", puis le collectif "Libres Toits" interviendra pour témoigner de ce mode d'habitat ; ensuite l'association Halem viendra nous montrer comment ils s'engagent auprès d'usagers pour les aider à faire avancer leurs démarches propres à ce type d'habitat ; nous proposerons ensuite à l'association Hameaux légers de nous dresser l'état de la réglementation en vigueur et les adaptations possibles, avec des exemples de mises en œuvre sur d'autres territoires, enfin Thierry LOHR adjoint à l'urbanisme de Plessé, nous expliquera comment ils répondent pour partie à l'attente de certains habitants.

La salle pourra ensuite échanger avec les intervenants. Nous souhaitons que ces échanges se fassent dans le respect de chacun, et dans un esprit constructif. Anne-Marie sera notre gardien du temps, Jacques sera le modérateur de la soirée ; Luc MAIREAU (élu en charge de l'urbanisme) et (Philippe MENARD (directeur d'un service urbanisme) seront nos observateurs témoins : ils feront une synthèse de ce qu'ils ont retenu de la soirée, et nous permettront d'en garder une trace pour engager la suite. »

## **Présentation Hubert Leray de MALICE**

« Nous allons maintenant lancer les séquences de témoignage.  
En préambule, parlons de ce qui a motivé cette soirée.

L'origine vient d'habitants de l'Habitat Léger qui vivent une expérience harmonieuse dans un hameau paisible de Nort-sur-Erdre, et qu'on somme de démonter leur habitat - en l'occurrence des yourtes - et de quitter les lieux.

La non-conformité de ces habitats avec le PLUI constitue le motif de la procédure en cours.

Certains de ces habitants étant adhérents de l'association MALICE, c'est tout naturellement que l'association s'est trouvée impliquée dans la boucle de réflexion, et l'idée est venue de proposer un débat public sur la question, qui dépasse largement la problématique vécue par les "condamnables" - "pas encore condamnés" - du départ.

D'un autre côté, le Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres a mené - et mène encore - une réflexion sur la problématique du logement en général, et en particulier sur la place réservée dans le PLUI aux alternatives dont nous allons débattre aujourd'hui. »